



COMMUNIQUE

APPEL A LA GREVE

Face à un Gouvernement qui ignore les Syndicats d'Avocats,

Face à un Projet de Loi de Programmation pour la Justice

- établi sans réelle concertation, et sans communication des projets de Décrets et d'Ordonnances,
- dicté par des considérations budgétaires et non l'intérêt du Justiciable,
- prévoyant une déjudiciarisation et privatisation importante de la Justice au Détriment des Justiciables,
- qui aura pour conséquence l'éloignement du Justiciable de ses Avocats et de ses Juges,

LA CNA APPELLE à une journée Justice morte ce 21 mars 2018, jour annoncé pour le dépôt du texte au Conseil d'Etat, et à une journée de mobilisation nationale des Avocats le vendredi 30 mars 2018 avec les Magistrats et Greffiers.

Fait le 20 mars 2018

Roy SPITZ
Président